



**HAL**  
open science

# La Conversion des forêts domaniales feuillues françaises (1860-1888) : une grande vague brisée.

Robin Degron

► **To cite this version:**

Robin Degron. La Conversion des forêts domaniales feuillues françaises (1860-1888) : une grande vague brisée.. Revue forestière française, 1998, 50 (1), pp.71-84. <10.4267/2042/5516>. <hal-03443674>

**HAL Id: hal-03443674**

**<https://hal.science/hal-03443674v1>**

Submitted on 23 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

# nature, histoire, loisirs et forêt

## **LA CONVERSION DES FORÊTS DOMANIALES FEUILLUES FRANÇAISES (1860-1888) : UNE GRANDE VAGUE BRISÉE**

R. DEGRON

Si la Restauration a vu naître le Code forestier et l'École de Nancy, c'est sous le Second Empire et les débuts de la III<sup>e</sup> République que se concrétise vraiment l'œuvre de conversion des taillis-sous-futaie domaniaux en futaie régulière.

Jusque-là, les contraintes industrielles et usagères avaient bloqué la modernisation des structures forestières héritées de l'Ancien Régime (Blais, 1937). Avec le développement du chemin de fer, l'économie française en plein essor s'appuyait encore largement sur ses ressources en bois de feu. Le charbon ne gagnait que progressivement les parts du marché de l'énergie (Belhoste, 1990). Ainsi, les conversions avec phase d'attente prônées par les pères du Code de 1827 s'étaient-elles heurtées localement aux besoins croissants en combustible, notamment en Lorraine (Degron et Husson, 1997). Dans le même temps, le dégrèvement des droits d'usages communautaires dans les massifs domaniaux avait peu progressé. Répertoriés, validés, éventuellement rachetés ou cantonnés, les droits d'usages s'éteignaient lentement, rendant difficile la mutation rapide du traitement des forêts, particulièrement dans l'Est de la France (Buttoud, 1983 ; Husson, 1995).

Avec la crise de 1848 et les traités de libre échange signés par Napoléon III en 1860 et 1861, le contexte économique évolue et entraîne une modernisation forcée de l'appareil industriel national dont les besoins en combustible ligneux tendent à diminuer. Le règne novateur de l'empereur permet également d'accélérer les procédures de cantonnement des droits d'usages dans les forêts de l'État. L'année 1860 marque ainsi un tournant dans la possibilité d'application des conversions forestières (Viney, 1962). En marge des grands courants politiques et socio-économiques, les techniques proposées par l'École forestière changent elles aussi : la conversion après une phase d'attente de 30 à 40 ans comprenant seulement des coupes d'amélioration est progressivement

abandonnée (Huffel, 1926). Économiquement peu viable, cette méthode d'aménagement cède le pas à la conversion graduelle des taillis-sous-futaie en futaie régulière. La régénération immédiate des peuplements se développe dans de nombreuses forêts par voie artificielle ou naturelle ; les coupes de taillis dans le surplus en attente ne sont plus proscrites. Les hommes formés par Bernard Lorentz, qui ont alors investi les postes clés de l'administration forestière, vont pouvoir enfin appliquer les principes rénovés de leur maître dans un contexte très favorable. Le vent se lève, la grande vague des conversions forestières se forme.

Près de 140 ans plus tard, c'est l'histoire de cet épisode de la conversion que nous nous proposons ici de retracer. Si Roger Blais (1937, *op. cit.*) et Louis Bourgenot (1977) nous ont brossé le tableau général de cette période, comment dans le détail s'est déroulé ce renouveau des forêts domaniales de plaine ? Les conversions ont-elles gagné uniformément toute la France ? Quels problèmes ont été rencontrés dans la réalisation puis l'application des nouveaux aménagements ? Comment la vague s'est-elle brisée ? Car, à l'euphorie des années soixante, a succédé la rupture de la fin de siècle. Le ministère Viette, responsable de l'important coup d'arrêt des conversions de l'année 1888 (Badré, 1983), marque la fin de l'âge d'or des conversions du XIX<sup>e</sup> siècle. En étudiant finement l'évolution des forêts françaises sur la période 1860-1888, nous souhaitons comprendre l'enchaînement des faits qui ont conduit l'œuvre de conversion de la lumière à l'ombre en tentant de cerner les causes profondes de son repli. Quelle part a réellement eu l'arrivée de M. Viette au ministère de l'Agriculture ? Quelles origines moins évidentes peuvent se cacher derrière la soudaineté de la rupture ? La complexité des contraintes politiques, économiques, techniques et leurs interactions troublent la compréhension du phénomène contemporain de la conversion. Il convient d'affiner l'analyse et d'essayer de mettre à jour quelques-uns des rouages de l'histoire forestière française.

Pour répondre à cette problématique de portée nationale mais qui concerne en premier lieu les forêts du Nord de la France, nous limiterons notre domaine d'étude aux périmètres des 17 anciennes conservations <sup>(1)</sup> du Bassin Parisien et de sa bordure atlantique. L'ensemble considéré couvre 61 % de la surface boisée domaniale métropolitaine ; avec 634 700 ha, il concentre 82 % des forêts de l'État aménagées en taillis ou taillis-sous-futaie soit 406 200 ha en 1858 <sup>(2)</sup>. Annexées en 1871, l'Alsace et la Moselle resteront en dehors de nos investigations.

Trois points structureront notre étude. Nous analyserons tout d'abord le développement des conversions du début des années soixante : derrière l'ampleur du phénomène de fond, nous montrerons la variété des situations régionales. Dans la seconde partie de notre travail, nous verrons quels vents contraires se sont levés sous la III<sup>e</sup> République pour s'opposer à la dynamique insufflée sous l'Empire. Problèmes techniques, évolutions économiques et politiques, plusieurs facteurs ont contribué insidieusement à préparer la rupture des années quatre-vingts. Nous en préciserons les déterminants et les catalyseurs dans la troisième partie de l'article avant de dresser son bilan.

## LE SPECTACULAIRE DÉVELOPPEMENT DES CONVERSIONS FORESTIÈRES : LA GRANDE VAGUE

### Un phénomène d'ampleur nationale

En 1858, les forêts domaniales du Nord de la France comptent 406 200 ha de forêts aménagées en taillis et taillis-sous-futaie contre 77 300 ha en conversion et 151 200 ha en futaie <sup>(3)</sup>. Avec 64 % de la surface boisée, les traitements en taillis sont prédominants. Entre 1858 et 1876, les données

(1) Jusqu'à la création de l'Office national des Forêts en 1966, les conservations assuraient des fonctions de direction et de gestion forestière à l'échelle départementale ou inter-départementale.

(2) Source : Rapport De Forcade, 1860. Pour une meilleure lisibilité et compte tenu de la précision toute relative des surfaces forestières, nous arrondirons les données à la centaine d'hectares près.

(3) Source : Rapport De Forcade, 1860 *op. cit.*

évoluent sensiblement : la conversion couvre environ 266 000 ha de forêt et la part des traitements en taillis n'est plus que de 26 % de la surface boisée <sup>(4)</sup>. Les surfaces de forêts en futaie progressent aussi en gagnant 39 800 ha ; cette évolution doit cependant être considérée avec prudence. La plupart des forêts classées dans cette catégorie sont en fait dans une phase de conversion avancée mais pas encore achevée. Ainsi, en forêt de Lyons (Eure et Seine-Maritime), la crise forestière du XVIII<sup>e</sup> siècle et des années révolutionnaires a transformé l'ancienne futaie royale en simple taillis-sous-futaie (Lesage, 1952). À partir de 1831 s'applique le premier aménagement en conversion du massif ; lors de la révision d'aménagement de 1862, il est évident que le taillis-sous-futaie subsiste encore même si la forêt est alors officiellement aménagée en futaie de Hêtre par la méthode des affectations permanentes. En forêt de Tronçais (Allier), ce sont seulement 3 800 ha de futaie Colbert qui ont échappé à la consommation effrénée des forges du Berry. Loin d'être achevée, l'œuvre de conversion porte encore sur 5 600 ha en 1835 (Roy, 1977). Décidé en 1869, le classement du massif en futaie de Chêne est donc tout à fait théorique, il ne reflète pas une réalité sylvicole mais une volonté d'aménagiste. Au-delà de l'exemple révélateur de ces deux prestigieuses forêts et malgré la progression des futaies annoncée par la statistique forestière de 1878, les peuplements issus de taillis-sous-futaie forment l'essentiel des forêts françaises de plaine. Cette remarque étant posée, le taux de conversion s'impose comme la variable la plus pertinente pour juger du renouveau global des forêts françaises <sup>(5)</sup>. En 18 ans, ce taux de conversion passe de 36 % à 74 %. Si l'évolution du contexte socio-économique explique en grande partie ce formidable essor, un hommage doit être rendu au travail des vingt-six commissions d'aménagement mises en place par M. Vicaire, alors directeur général des Forêts, ainsi qu'à la mobilisation du personnel de terrain qui contribue largement aux travaux d'aménagement. Forcée à l'École de Nancy, c'est une génération de forestiers qui réalise le dessein de B. Lorentz.

### Une variabilité interrégionale non négligeable

Le progrès des conversions à l'échelle nationale ne doit cependant pas occulter la variété des situations régionales. Favorisée par un contexte général exceptionnel et soutenue par des personnels motivés, la conversion peut encore se heurter localement à des pressions industrielles et usagères relictuelles. Le tableau I (p. 74) donne, pour les 17 conservations du domaine d'étude, l'étendue des forêts domaniales, la répartition en surface des différents traitements et le taux de conversion atteint en 1876.

Dans l'Ouest, les conservations d'Alençon, de Douai, de Rennes et de Rouen affichent un taux de conversion globalement élevé avec une moyenne de 81 %, supérieure aux 74 % de la moyenne de notre domaine d'étude. Dans le détail, on peut noter toutefois le retard de la conservation de Douai <sup>(6)</sup> dont le potentiel de conversion n'est que de 57 %, contre 100 % à Rennes ou 84 % à Alençon. Dans les forêts du Nord, les contraintes d'approvisionnement en perches de soutènement pour les mines expliquent la persistance du traitement en taillis-sous-futaie. Ce débouché du bois de taillis demeurera encore important dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle (Dubois, 1989).

Dans l'Est, la situation est encore plus contrastée. L'aménagement forestier rénové des conservations de Dijon et de Nancy est très avancé avec respectivement 100 % et 94 % de taux de conversion. En revanche, les conservations de Troyes, de Châlons-sur-Marne et, dans une moindre mesure, celle de Bar-le-Duc sont à la traîne avec respectivement 17 %, 43 % et 73 % de taux de conversion. Ici, les centres industriels au bois font encore sentir leurs besoins en combustibles : en 1856, la Champagne compte 85 hauts-fourneaux au bois, il en reste encore 65 en 1870.

(4) Source : Statistique forestière de Mathieu, 1878.

(5) Le taux de conversion est défini par le rapport des surfaces aménagées en futaie ou en conversion à la futaie sur la surface forestière totale.

(6) Au cours de notre période d'étude, le siège de la conservation des forêts de l'Aisne, du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme est d'abord situé à Douai (1860), puis à Amiens (1878) et de nouveau à Douai (1892). Par convention nous nous référons toujours à Douai.

Tableau I

**Étendue des forêts domaniales, répartition en surface des différents traitements  
et taux de conversion**

**pour les 17 conservations du Nord de la France en 1876**

(Rapport De Forcade et Statistique Mathieu)

Les taux de conversion en grisé sont inférieurs au taux de conversion moyen du domaine d'étude

Conservation	Surface totale (ha)	Surface aménagée en futaie (ha)	Surface aménagée en conversion (ha)	Surface aménagée en taillis et taillis- sous-futaie (ha)	Taux de conversion
Alençon . . . . .	43 900	22 600	14 100	7 200	84 %
Bar-le-Duc . . . .	30 600	0	22 400	8 200	73 %
Bourges . . . . .	38 100	4 800	9 200	24 100	37 %
Chaumont . . . .	16 000	0	15 600	400	98 %
Châlons/Marne	37 200	200	15 700	21 300	43 %
Dijon . . . . .	39 900	0	39 800	100	100 %
Douai . . . . .	57 800	20 600	12 500	24 700	57 %
Lons-le-Saulnier	24 700	4 000	6 600	14 100	43 %
Moulins . . . . .	25 700	24 800	400	500	98 %
Mâcon . . . . .	16 700	6 400	9 400	900	95 %
Nancy . . . . .	31 800	7 300	22 600	1 900	94 %
Niort . . . . .	21 400	2 000	17 000	2 400	89 %
Paris . . . . .	79 900	27 900	25 300	26 700	67 %
Rennes . . . . .	18 700	18 100	600	0	100 %
Rouen . . . . .	45 900	32 000	13 600	300	99 %
Tours . . . . .	59 300	20 300	36 200	2 800	95 %
Troyes . . . . .	28 500	0	4 900	23 600	17 %
<b>Total . . . . .</b>	<b>616 100</b>	<b>191 000</b>	<b>265 900</b>	<b>159 200</b>	<b>74 %</b>

Grâce au développement d'ateliers de deuxième fusion et à la réalisation des dernières grandes voies ferrées nationales, la production des vieilles baronnies du fer champenoises se maintient et s'adapte très progressivement aux nouvelles exigences du marché (Grubellier, 1988).

En région parisienne, le taux de conversion de 67 %, apparaît un peu en dessous des 74 % de la moyenne des 17 conservations du Nord de la France. Malgré la nette diminution des besoins en bois au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (Boissière, 1990), la capitale continue d'être approvisionnée pour partie par les forêts d'Île-de-France. Si Paris commence à profiter du gaz et de l'électricité, les populations miséreuses repoussées hors du centre-ville par les travaux d'Hausmann se chauffent encore au bois (Maneglier, 1990). Ainsi, entre 1855 et 1865, la consommation ligneuse reste à un niveau élevé d'environ 700 000 stères/an. Les besoins annuels en charbon de bois progressent même de 3,3 millions à 4,6 millions d'hectolitres (Buttoud, 1977). Bien que le taux des conversions franciliennes soit finalement assez moyen, les contraintes d'approvisionnement locales pèsent lourdement sur la rénovation forestière. Leur importance est en fait masquée par la nationalisation des forêts de la liste civile en 1870 <sup>(7)</sup>.

(7) Voir *Revue des Eaux et Forêts*, 1870, p. 432.

L'introduction des 64 000 ha brillamment gérés par M. Vicaire durant la Monarchie de Juillet augmente en effet la part relative des conversions de la conservation de Paris : en 1858, 4 200 ha sont en conversion (soit 20 % des 20 600 ha de surface boisée domaniale), 53 200 ha en 1876, soit 67 % de la nouvelle surface forestière totale.

Le passage à la conversion est également pénalisé par le maintien des droits d'usage en forêt domaniale. Bien que les opérations de cantonnement touchent à leur fin, il reste quelques isolats d'opposition farouche. Dans la plaine jurassienne, en forêt de Chaux, la conversion des taillis-sous-futaie de Chêne en futaie est bloquée par la procédure de cantonnement. Commencé en 1854, le travail s'achèvera non sans mal en 1893 (Plaisance, 1979 ; Gresser et Vion-Delphin, 1990). Sur les 20 000 ha initiaux du massif, 6 700 ha sont finalement abandonnés aux communes usagères. Exceptionnelle par l'intensité des résistances à gérer, cette situation pèse fortement sur les résultats de la conservation de Lons-le-Saulnier. Avec un taux de conversion de 43 %, le Jura est en effet très en retard par rapport à la moyenne de notre domaine d'étude.

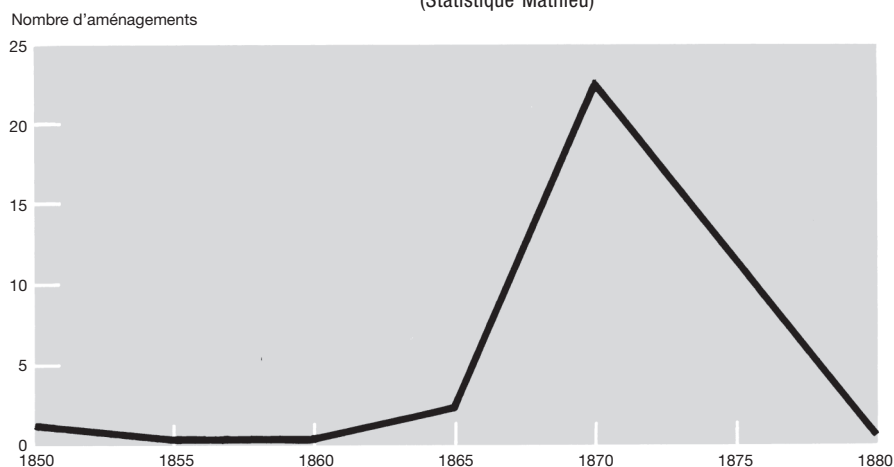
### L'analyse régionale des conversions des forêts domaniales de Côte-d'Or

En marge de l'approche nationale ou interrégionale, l'étude d'un cas départemental illustre et précise l'application pratique des conversions forestières. Représentative de l'élan général des années soixante, la rénovation des aménagements de la conservation de Dijon est particulièrement avancée. La gestion des forêts domaniales de Côte-d'Or, jusque-là dominée par le traitement en taillis-sous-futaie (Brosselin, 1987), est bouleversée entre 1860 et 1870 alors que les dernières forges s'éteignent (Belhoste, 1990 *op. cit.*).

La figure 1 (ci-dessous) montre l'augmentation brutale du nombre des forêts aménagées en conversion à la futaie régulière entre 1850 et 1876 <sup>(8)</sup>. Sur les 36 massifs du département, 22 sont aménagés à la fin du Second Empire (1865-1869), période d'apogée du rythme des conversions forestières. En 1870, 69 % des forêts domaniales sont aménagées en conversion. Cela correspond à une proportion de surface de 77 %. L'écart constaté entre surfaces converties et nombre de massifs en conversion est représentatif de l'évolution des aménagements dans bien d'autres conservations ; elle souligne la priorité donnée avec pragmatisme aux plus vastes forêts.

Figure 1

**HISTOGRAMME DU NOMBRE DE FORÊTS AMÉNAGÉES EN CONVERSION  
DANS LA CONSERVATION DE DIJON ENTRE 1850 et 1876**  
(Statistique Mathieu)



(8) La statistique Mathieu de 1878 renseigne sur l'état des forêts domaniales jusqu'en 1876. Le point du graphique correspondant à l'année 1880 n'est donc représentatif que des aménagements réalisés en 1876.

Du point de vue qualitatif, la conversion immédiate prévaut en Côte-d'Or : 67 % des 39 800 ha de forêts domaniales en conversion sont aménagés ainsi avec par exemple les grands massifs de Cîteaux ou du Val-Suzon. Certaines forêts présentent à la fois des séries en conversion immédiate et des séries en attente : c'est le cas de la forêt domaniale de Châtillon où 2 400 ha (soit 28 % des 8 700 ha totaux) doivent encore vieillir 30 ans avant qu'on puisse y entamer la conversion. Globalement, le choix technique prédominant de la conversion immédiate est partagé par l'ensemble des 17 conservations étudiées : en 1876, les deux tiers de la surface forestière aménagée en conversion relèvent de cette méthode.

## L'ÉVOLUTION DU CONTEXTE DES CONVERSIONS FORESTIÈRES : LES VENTS CONTRAIRES

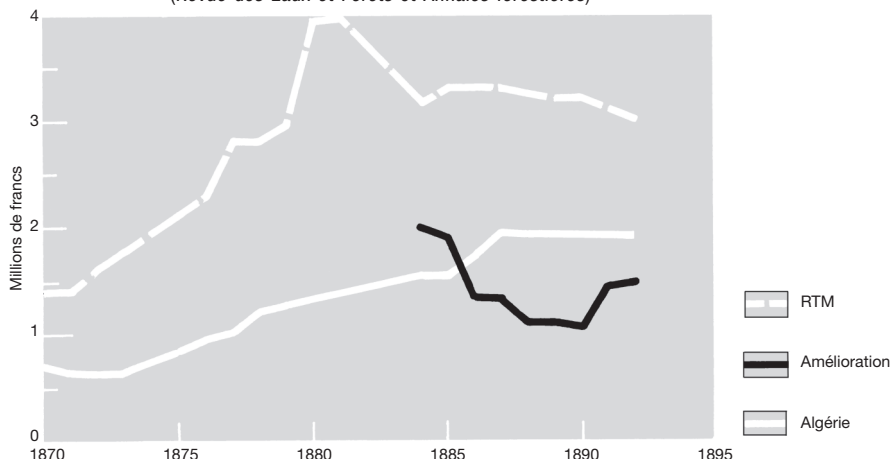
### La crise de 1870 et les débuts de la III<sup>e</sup> République

À l'euphorie économique des dernières années de l'Empire va succéder le désastre de 1870-1871 et la crise d'après-guerre.

La direction générale des Forêts réagit aux débuts difficiles de la III<sup>e</sup> République par une tentative de coup de frein aux rénovations forestières. La conversion des forêts est jugée trop coûteuse à l'échelle du court terme pour un pays vaincu, ponctionné par une indemnité de guerre de 5 milliards de francs or afin de libérer son territoire. La circulaire du directeur général Faré datée du 5 septembre 1874 met ainsi en garde les conservateurs contre la généralisation du modèle des conversions : « À mesure que de nouvelles forêts sont converties, la dépense augmente et l'opération se complique. Or, s'il est difficile d'espérer, d'ici à quelque temps, que les circonstances permettent de demander à l'Assemblée nationale des augmentations de personnels et de crédit, il est de la plus stricte prudence de renfermer l'accomplissement actuel de notre tâche dans les limites que comportent nos ressources actuelles en personnel et en crédit ». Au regard du chapitre précédent, l'impact de cette directive est faible car l'essentiel de l'œuvre de conversion a été engagé avant 1870. Sa portée sera par ailleurs courte : le contexte économique national s'améliore en effet rapidement. La France se relève avec vigueur des années noires et reprend sa croissance (De Broglie, 1995).

Figure 2

**ÉVOLUTION DES CRÉDITS  
ACCORDÉS À LA RESTAURATION DES TERRAINS EN MONTAGNE,  
À L'AMÉLIORATION DES FORÊTS DOMANIALES ET AUX FORÊTS D'ALGÉRIE ENTRE 1870 ET 1892**  
(Revue des Eaux et Forêts et Annales forestières)



Passées les ultimes menaces d'aliénation des forêts du Domaine, la III<sup>e</sup> République développe le débat de la multifonctionnalité des espaces boisés ; la fonction de production de bois demeure, les fonctions sociales et surtout environnementales s'affirment (Corvol, 1987). L'activité de Restauration des Terrains en Montagne impose à l'administration forestière une approche systémique qui déborde du complexe sylvatique et intègre la globalité du milieu rural montagnard. Engagée par l'élargissement de ses compétences, l'idée du rattachement des Eaux et Forêts au ministère de l'Agriculture progresse. Il faut cependant attendre 1877 pour que la rupture avec le ministère des Finances, préfigurée en 1873, se réalise enfin. Cette évolution n'est pas neutre pour expliquer le processus de conversion car elle banalise l'œuvre de rénovation forestière. Reléguée au rang de simple opération culturelle, la conversion ne devient-elle pas une opération secondaire, écrasée par l'ensemble de la politique agricole ? L'enjeu économique des conversions ne s'efface-t-il pas derrière des préoccupations sylvo-environnementales ?

En 1881, la grande réforme ministérielle impulsée par le gouvernement Gambetta va aussi influencer sur le contexte des conversions. Perçues comme élitistes, conservatrices, les Eaux et Forêts vont essuyer le feu de l'opposition radicale (Buttoud, 1983 *op. cit.*). La question forestière devient un enjeu politique majeur et une source de critique contre le gouvernement modéré. Ainsi, au début des années 1880, l'œuvre technique forestière rentre dans le champ d'instabilité de la III<sup>e</sup> République. Pas encore compromis, le sort des conversions est sur la corde raide des débats parlementaires.

### **Le budget des Eaux et Forêts : la chute des recettes, l'envol des dépenses**

Alors que la France s'apprête à suivre l'Allemagne dans la récession, la situation du budget des Eaux et Forêts devient de plus en plus tendue. Entre 1875 et 1895, le volet des recettes perd environ 10 millions de francs passant quasi linéairement de 38 à 28 millions de francs. La politique de conversion est directement mise en cause. Par son développement, elle est en effet reconnue coupable des baisses de revenus enregistrées. Pas vraiment déterminant dans la mesure où les coupes de régénération progressent et où les coupes de taillis demeurent dans les affectations en attente, cet argument technique ne masque-t-il pas un problème plus fondamental lié à la chute des cours du bois ? Entre 1883 et 1889, la conjoncture est particulièrement mauvaise. Après le krach de l'Union générale en 1882, l'économie française rentre en récession. Le matériau bois subit de plein fouet la crise : à titre d'exemple le prix du chêne de charpente diminue d'environ 60 à 35 F/m<sup>3</sup> (Buttoud, 1977 *op. cit.*). Le bois résiste mal à la concurrence des métaux dont les coûts de production profitent des économies d'échelle industrielles (Seitz, 1998).

Alors que les recettes se rétractent, le volet des dépenses se dilate. Si la part la plus importante du budget revient au traitement des personnels et se stabilise aux alentours de 5,5 millions de francs, il reste des secteurs d'activité en pleine expansion. La figure 2 (p. 76) illustre, pour la période allant de 1870 à 1892, l'évolution des moyens accordés à l'administration des Eaux et Forêts pour la Restauration des Terrains en Montagne, la gestion des forêts de l'Algérie française et l'amélioration des forêts domaniales (données disponibles à partir de 1884 pour ce dernier volet) <sup>(9)</sup>.

Depuis la loi provisoire sur le reboisement des terrains de montagne de 1860 et celle sur le gazonnement de 1864, l'activité de protection des sols n'a cessé de prendre de l'importance. En 1870, la part du budget correspondante était de 1,3 million de francs, elle atteint 3,9 millions de francs en 1880. Sur la période 1880-1890, l'adoption de la nouvelle loi RTM de 1882 maintient à un niveau moyen de 3,4 millions de francs par an les crédits alloués à la Restauration des Terrains en Montagne.

La gestion des forêts d'Algérie bénéficie aussi de crédits sensiblement augmentés, conformément à l'avis de forestiers éminents <sup>(10)</sup>.

(9) Sources : *Revue des Eaux et Forêts* et *Annales forestières* de 1870 à 1892.

(10) Voir L. Tassy, 1873 in *Revue des Eaux et Forêts*, 1876.

En 1870, 0,6 million de francs étaient nécessaires, il en faut 1,5 million en 1885. Les années 1886-1887 voient encore augmenter la ligne budgétaire allouée au chapitre algérien pour atteindre environ 1,9 million de francs à partir de 1888.

Dans ce contexte, le suivi des dépenses d'amélioration des forêts de l'État n'apparaît qu'en 1884 sous le titre budgétaire du chapitre 36. Jusqu'ici, les moyens nécessaires aux travaux de dégagement ou de reboisement des vides étaient intégrés dans le chapitre très global du "Matériel". Avec la situation difficile du budget et la transparence des comptes publics qu'impose le débat démocratique, l'analyse des dépenses s'affine. À travers le suivi du chapitre 36, les moyens de la conversion sont expertisés. Les dépenses afférentes se situent en 1884 à 2 millions de francs. Il est vraisemblable qu'elles s'inscrivent elles aussi dans une tendance à la hausse depuis l'après-guerre de 1870.

En résumé, au début des années 1880, la situation budgétaire des Eaux et Forêts est critique. Les recettes diminuent inexorablement, les dépenses s'envolent. Imposés par une volonté politique légitime, l'engagement des travaux RTM et l'amélioration du domaine algérien représentent des dépenses incompressibles. Dans ce contexte, l'amélioration à long terme des forêts de l'État peut apparaître comme un poste secondaire et par conséquent fragile.

### Des difficultés techniques importantes

Les années 1870 et 1880 sont marquées par les premiers résultats tangibles des conversions forestières entreprises finalement depuis peu. À l'épreuve des faits, de sérieux problèmes apparaissent. La presse forestière s'en fait l'écho, l'information est diffusée.

Le traitement des chênaies du Nord-Est de la France est particulièrement délicat. Si la futaie apparaît comme le traitement adapté aux hêtraies de Senonches ou de Lyons, l'application du système des conversions dans certaines forêts de la Meuse ou en forêt de Parroy (Meurthe-et-Moselle) est jugée désastreuse (Bedel, 1885). L'histoire de la forêt domaniale de la Reine en Woëvre (Meurthe-et-Moselle) nous a permis d'exposer l'exemple des problèmes posés par la conversion d'un taillis-sous-futaie de Chêne de la conservation de Nancy (Degron, 1996). Pour ce massif de 1 300 ha sis sur les argiles du Callovien, l'étendue trop grande du groupe de régénération, l'importante concurrence des bois blancs dans les semis de Chêne et la faible fréquence des glandées entraînent l'échec de la conversion immédiate décidée en 1862. Mûrie par l'expérience de terrain, une opposition se forme progressivement au dogme des conversions défendu par L. Tassy (1880). Plusieurs forestiers dont L. Fortier (1880), H. Séguinard (1885) et M. Bedel (1885, *op. cit.*) avancent la technique du balivage intensif <sup>(11)</sup> comme une alternative aux coûteuses conversions immédiates de la chênaie continentale.

Dans le reste de la France, les problèmes ne sont pas absents non plus. En forêt d'Orléans (Loiret), 32 000 ha doivent théoriquement être renouvelés en 80 ans <sup>(12)</sup>. Hélas, ce sont des peuplements de chênes trop pauvres qui ont été placés dans la première affectation de régénération immédiate. La reconstitution des nombreux vides s'opère par plantation de pins divers dont beaucoup ne survivent pas aux terribles gelées des hivers 1870-1871 et 1879-1880 (Lefebvre, 1885 ; Domet, 1892). Assises sur les sols pauvres de l'Orléanais (Laverne, 1968), en partie ruinées, les forêts domaniales d'Orléans se prêtaient sans doute mal à une conversion rapide.

Deux problèmes techniques essentiels limitent donc la réussite de l'œuvre de conversion tant attendue : au problème majeur de la difficile régénération des chênaies de l'Est s'ajoute la contrainte diffuse de peuplements trop pauvres placés peut-être hâtivement en groupe de régénération.

(11) Il s'agit de marquer un grand nombre de baliveaux en travaillant au profit des mieux conformés afin d'enrichir la réserve du taillis-sous-futaie.

(12) La forêt domaniale d'Orléans se compose en fait de trois unités. D'est en ouest, on trouve les forêts de Lorris, d'Ingrannes et d'Orléans.

## LA RUPTURE : L'ÉCUEIL

L'addition des difficultés techniques à la dégradation du contexte économique et à la sensibilité politique du débat forestier forment un mélange instable : la crise forestière de la fin du siècle couve. Le 19 novembre 1883, elle se déclenche au cœur de l'Assemblée nationale <sup>(13)</sup>.

### Les débats parlementaires du 19 novembre 1883 et le ministère Viette (1887-1888)

M. Méline, alors ministre de l'Agriculture, défend la proposition de budget 1884. Il est opposé au député de l'Yonne, M. Guichard, et au député du Doubs, M. Viette. Les radicaux passent à l'offensive.

M. Guichard insiste sur la charge toujours grandissante du budget des Eaux et Forêts, en particulier les dépenses liées à l'effort de RTM, à la gestion des forêts d'Algérie et au développement des conversions. Dans un tel contexte, le député s'interroge sur l'opportunité de maintenir le cap sur la conversion généralisée des taillis-sous-futaie de l'État. Sûr de son fait, M. Méline réaffirme la nécessité et l'importance de l'œuvre de rénovation forestière. Aux yeux du gouvernement, la conversion reste un investissement plus qu'une charge. C'est alors que des voix s'élèvent pour déplacer le débat de l'économie vers la technique. M. Bernier, élu du Loiret, pose le problème en ces termes : « *Messieurs, je suis loin de critiquer le système de conversion des taillis en futaies toutes les fois que le sol permet d'obtenir de bons résultats. Aussi, n'est-ce pas la conversion en elle-même que je combats, mais l'usage qu'on a fait de ce système, que je considère comme mauvais quand il est appliqué à des terrains qui ne peuvent pas produire de futaies... Nos populations sont unanimes : il y a des terres qui ne peuvent pas produire de futaies, et la région d'Orléans est dans ce cas* ». De nombreux députés renchérissent en soulignant la grande difficulté de convertir des peuplements placés sur sols lourds ou trop pauvres. Visiblement pris de court, le ministre de l'Agriculture est réceptif aux problèmes évoqués ; il assure qu'une enquête sera menée : « *Messieurs, l'honorable M. Bernier formule une proposition indiscutable en soi : il ne faut faire de futaies que dans les sols où elles peuvent se produire naturellement et avec des fruits. Je ne refuse pas de discuter des questions particulières comme celle de savoir si le sol de la forêt d'Orléans convient ou non à la création de futaies. Je ne saurais improviser sur ce point à la tribune ; ce sont là des questions techniques qu'il faut faire examiner par des hommes compétents* ». Relativement absent au cours de la discussion technique, M. Viette ponctue cependant le débat d'une petite phrase qui le rendra célèbre : « *C'est une exploitation désastreuse que l'exploitation en futaies* ». Si elle n'apporte rien de constructif aux réflexions de la Chambre, cette remarque résume finalement bien la terrible menace qui pèse sur la conversion.

Pour cette année 1884, M. Méline et sa majorité tiennent bon, le projet de budget est adopté : le chapitre 36 concernant l'amélioration des forêts domaniales reçoit les 2 millions de francs initialement prévus. Mais M. Viette continue l'offensive contre l'administration forestière. Si l'œuvre technique des Eaux et Forêts n'est pas au cœur de sa diatribe, il fustige en revanche l'organisation des services et le personnel forestier supérieur : il réclame des suppressions de postes et la fin de l'inspection générale <sup>(14)</sup>. Il n'obtiendra rien sur ces deux points mais le gouvernement ne se doit-il pas de réagir à une opposition persistante ? Comme le montre la figure 2 (p. 76), il semble que la réaction ne se soit pas fait attendre : en 1885, le budget du chapitre 36 tombe sous la barre des 2 millions avec 1,9 million de francs. Sa réduction n'offrait-elle pas la voie du compromis entre radicaux et modérés ? En 1886, après les résultats de l'enquête commanditée par M. Méline, les crédits d'amélioration des forêts domaniales accusent une baisse encore plus sensible : ils se situent à 1,3 million de francs. En deux ans, la diminution relative du chapitre 36 est de 33 % alors que les dépenses totales du budget des Eaux et Forêts n'ont diminué que de 12 % : l'élan des conversions est brisé.

(13) Les débats parlementaires du 19 novembre 1883 sont rapportés par la *Revue des Eaux et Forêts*, 1883, p. 582 et suivantes.

(14) Voir *Revue des Eaux et Forêts*, 1884, p. 598 et suivantes.

Porté par les remous de la III<sup>e</sup> République, M. Viette arrive au ministère de l'Agriculture le 12 décembre 1887. Il va s'empresse de régler ses comptes avec l'inspection générale et l'École forestière : il supprime la première et convertit la seconde en école d'application. Mais quel est son impact sur l'œuvre de conversion ? S'il commande bien une enquête sur les aménagements en conversion et s'il réclame des retours au taillis-sous-futaie, est-il pour autant l'élément déterminant de la rupture ? N'est-il pas plutôt le catalyseur d'une réaction déclenchée en 1883, qui se poursuit après son départ du ministère ? Avec les faibles crédits accordés à l'amélioration des forêts domaniales en 1886, les aménagements en conversions étaient-ils encore viables sur le terrain ? Ne doit-on pas considérer que le ministère Viette officialise un état de fait ? À la lumière de l'évolution des contraintes budgétaires, nous pensons que l'ancien député du Doubs inscrit son action dans la continuité plus que dans la rupture même s'il accentue passagèrement les difficultés de la conversion.

### Le bilan de la crise des années 1880

Quelle que soit son origine profonde, le retour en arrière dans l'œuvre de conversion est très sensible. L'évolution des surfaces en conversion entre la statistique Mathieu de 1878 et la statistique agricole de 1892 nous permet de quantifier l'importance du phénomène. Entre 1888 et 1892, suite à l'enquête de 1887, environ 110 000 ha de surface à convertir en futaie repassent au taillis-sous-futaie, soit 15 % du total de 1876. À l'échelle de la France, le taux de conversion passe de 79 % à 68 %. Pour notre domaine d'étude, où se concentre l'essentiel des taillis-sous-futaie, le même taux évolue de 74 % à 59 %. Le potentiel productif des forêts domaniales est donc fortement atteint. Derrière la globalité de ces évolutions, il reste à étudier la sensibilité relative des différentes régions françaises : elle n'est pas homogène. La figure 3 (p. 81) illustre la variabilité spatiale du retour en arrière <sup>(15)</sup>.

De façon très synthétique, la France de l'Ouest et la France de l'Est s'opposent. Dans l'Ouest, la conversion déjà bien avancée est peu affectée. Ruinées après l'épisode révolutionnaire, beaucoup de forêts domaniales ont profité d'abondantes et fréquentes fructifications pour renouveler une partie de leurs peuplements. Bien qu'incomplètement réalisé, le passage sans encombre du classement de conversion à celui de futaie dans les forêts de Normandie, des Pays-de-la-Loire et de Poitou-Charentes est avéré par la progression du taux de futaie <sup>(16)</sup> qui passe de 39 % en 1858 à 69 % en 1876. Le taux de conversion globale est de 78 %. Pour ces régions, la perte relative en surface de conversion n'est que de - 10 % entre 1876 et 1892.

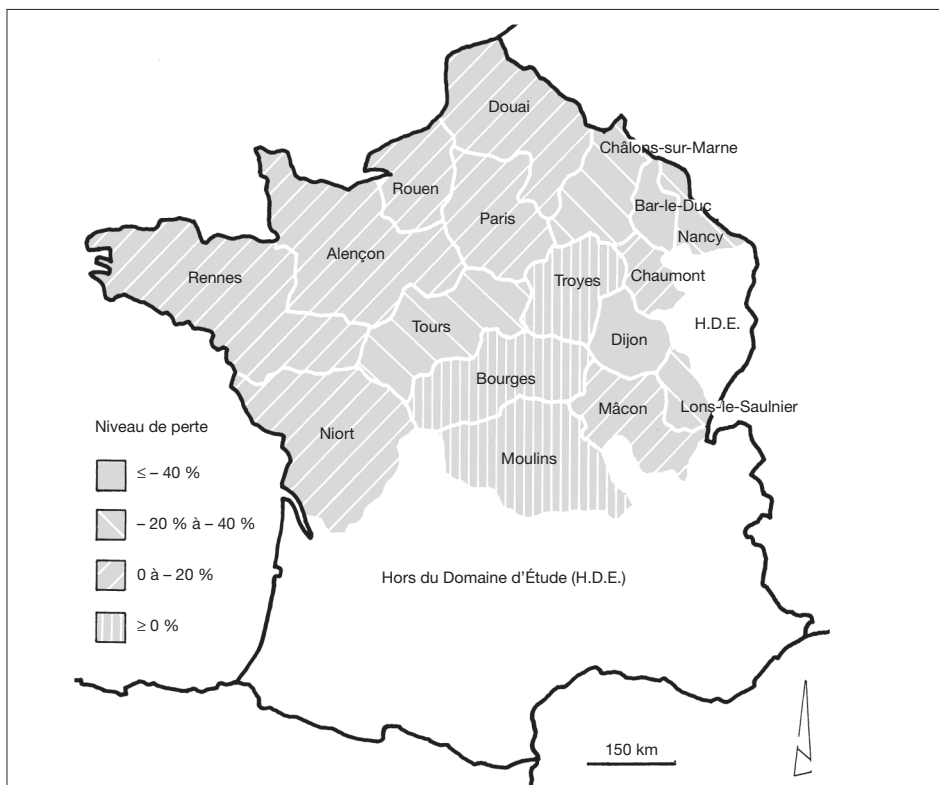
Dans le Nord-Est, en revanche, la rupture de la fin de siècle entame grandement l'avenir productif des massifs domaniaux. La région Champagne-Ardenne perd 36 % des surfaces aménagées en conversion en 1876. Pour la Meuse, la chute est de 43 %. Dans la conservation de Nancy, la perte est moins importante mais elle demeure au-dessous de la perte moyenne de notre domaine d'étude avec - 22 % contre - 19 %. En Côte-d'Or, la perte atteint un niveau record de 72 % qui tranche avec le progrès spectaculaire des conversions réalisées sous l'Empire. En marge de ces évolutions statistiquement sensibles, le cas des forêts du Nord doit être traité à part. La perte relative de surface en futaie ou en conversion apparaît *a priori* faible (- 14 %) mais cette donnée doit être interprétée avec prudence car, dès 1876, la région accusait un retard dans ses résultats de conversion. La comparaison des surfaces en conversion données dans la statistique Mathieu et la statistique agricole de 1892 est donc quelque peu biaisée. L'analyse fine des forêts de la conservation de Douai, effectuée par J.-J. Dubois (1989, *op. cit.*) montre en réalité une sensibilité importante des taillis-sous-futaie du Nord à la crise forestière de la fin de siècle. Leur évolution se rapproche en fait de celle des forêts champardennaises. Le retard pris par les conversions dans les conservations de

(15) La perte relative est définie par la différence des surfaces en futaie ou en conversion entre 1892 et 1876 rapportée à la surface en futaie ou en conversion de 1876.

(16) Le taux de futaie se définit par la surface aménagée en futaie rapportée à la surface forestière totale.

Figure 3

**PERTE RELATIVE DES SURFACES EN CONVERSION  
POUR LES 17 CONSERVATIONS DU NORD DE LA FRANCE  
SUITE À LA CRISE DES ANNÉES 1880**  
(Statistique Mathieu et Statistique agricole de 1892)



Bourges et de Troyes en 1876 biaise également la comparaison entre la statistique Mathieu et la statistique agricole de 1892. Pour ces deux conservations, on peut simplement retenir une sensibilité très moyenne à la rupture des conversions.

Globalement, la crise des années 1880 introduit une inégalité structurelle forestière Est-Ouest. Largement conservé pendant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, ce trait caractérise encore aujourd'hui la forêt domaniale française et contribue à l'importance toujours grande des peuplements issus de taillis-sous-futaie (Barthod, 1996).

Dans le détail, l'opposition globale Est-Ouest doit être tempérée. L'analyse des retours au traitement en taillis-sous-futaie peut être précisée à travers le cas des forêts haut-marnaises. La conservation de Chaumont est en effet peu marquée par la rupture de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle malgré sa situation géographique orientale. Elle ne perd que 8 % des surfaces en conversion de 1876. Pourquoi ne répond-elle pas à la tendance générale des conservations voisines ? Dans le département de la Haute-Marne, l'essentiel de la forêt domaniale se situe sur le Plateau de Langres qui compte 67 % des 30 900 ha totaux<sup>(17)</sup>. Assis sur les calcaires du Bathonien et du Bajocien, profitant d'une pluviométrie importante de 800 à 1 000 mm/an, le taillis-sous-futaie mélangé Chêne-Hêtre peut évoluer aujourd'hui facilement vers la futaie de Hêtre, vraisemblablement comme hier. Cette remarque nous

(17) Source : IFN, 2<sup>e</sup> cycle d'inventaire pour le département de la Haute-Marne.

amène donc à souligner l'importance de l'essence objectif de conversion dans les causes de rupture : les chênaies du Nord-Est n'auraient-elles pas été les premières victimes de la crise de fin de siècle alors que la hêtraie continentale et que la chênaie-hêtraie atlantique auraient pu continuer leur conversion ? L'étude affinée de l'évolution des forêts domaniales lorraines de plaine nous permet de confirmer cette interprétation. En Meuse et en Meurthe-et-Moselle, 45 000 ha de forêt étaient en conversion en 1876, 26 000 ha le demeurent en 1912 <sup>(18)</sup>. Sur les 37 grands massifs forestiers régionaux <sup>(19)</sup>, 12 reviennent au traitement en taillis-sous-futaie, 13 se maintiennent en conversion, 12 gardent le traitement en taillis qu'ils n'ont jamais quitté. Toutes les forêts déclassées se trouvent sur le Plateau lorrain, en Woëvre et sur le Plateau barrois. Il n'y en a aucune sur les côtes d'Argonne, de Haye et de Meuse où le Hêtre domine. Dans la conservation de Nancy, les chênaies de la Reine, de Parroy et de Mondon abandonnent la conversion ; les glandées y sont peu fréquentes, la concurrence ligneuse ou herbacée y est vigoureuse. En Meuse, si les aménagements en conversion de Beaulieu ou de Commercy perdurent, ceux de Lisle-en-Barrois, de Ligny et de Valtiermont-Joviller sont brisés. L'entretien des régénérations mélangées Chêne-Hêtre est coûteux : les dégagements sont fréquents afin de rabattre les rejets de Charme et sans doute pour favoriser le Chêne au détriment du Fayard.

En laissant le cas des chênaies orientales, la conservation de Tours révèle un autre contraste du "paysage" forestier de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Avec une diminution relative de - 38 % des surfaces aménagées en conversion entre 1876 et 1892, les forêts du Pays tourangeau sont particulièrement atteintes par la crise. En fait, l'arrêt des conversions en forêt d'Orléans (34 600 ha de surface forestière totale) justifie l'essentiel de la sensibilité de la conservation du Loiret. Ici, ce sont la pauvreté des peuplements semenciers et l'échec des plantations de pins, déjà signalés, qui expliquent objectivement la rupture.

Finalement, il apparaît donc une logique déterminante dans l'application des retours au taillis-sous-futaie. Soumis aux restrictions budgétaires et aux pressions politiques, les forestiers ont dû abandonner en priorité la conversion des chênaies du Nord-Est. Notre analyse montre ainsi l'effet tampon de l'État forestier contre l'État économe. Elle souligne la répercussion d'une sensibilité bioclimatique des chênaies continentales sur la difficulté de leur gestion durable. Sans doute déclenchée par un déterminant technique, la crise des années 1880 se conclut par là où elle a commencé.

## CONCLUSIONS

Après la période d'euphorie économique de la fin du Second Empire qui porte la grande vague des conversions forestières, les premières années de la III<sup>e</sup> République sont marquées par une dégradation du contexte politique, économique et budgétaire de l'administration des Eaux et Forêts. Partiellement remise en cause à l'épreuve des faits, l'œuvre de conversion est menacée. En 1883, l'opposition radicale prend appui sur les faiblesses techniques de l'administration lors du débat de la loi de finances. Fragilisés par leur position conservatrice, mis en défaut, les forestiers de l'État voient fondre les crédits d'amélioration en forêts domaniales : l'élan des conversions est brisé. Appelé au ministère de l'Agriculture en 1887, M. Viette entérine selon nous un état de fait en ramenant plus de 100 000 hectares de forêt en conversion vers le traitement en taillis-sous-futaie.

Au-delà de l'analyse des causes complexes d'un fait historique, notre travail montre la sensibilité différentielle des régions forestières françaises à la rupture des années 1880. Par la difficulté et le coût de leur régénération, les chênaies du Nord-Est sont les principales victimes de l'arrêt des

(18) Source : Statistique Daubrée, 1912.

(19) La statistique Daubrée ne détaille les traitements par forêts que pour des massifs d'une contenance supérieure à environ 500 ha. Par comparaison avec la statistique Mathieu de 1878 qui dresse la liste de toutes les forêts domaniales, on peut suivre précisément l'évolution des conversions. Il reste bien sûr un léger flou entre l'état global des surfaces forestières de 1892 et le détail par massif présenté en 1912.

conversions ; elles prennent un important retard par rapport au reste des forêts domaniales. Cette inégalité face à la crise de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle n'est pas sans conséquence sur le paysage actuel des forêts françaises, elle nous renvoie à notre présent simple. L'histoire nous unit finalement à nos prédécesseurs. S'ils ont beaucoup avancé, ils ont dû parfois battre en retraite. À nous de valoriser leur héritage et de prolonger leur œuvre.

R. DEGRON  
Ingénieur forestier  
OFFICE NATIONAL DES FORÊTS  
Division de Nancy-Toul  
5, rue Girardet  
F-54052 NANCY CEDEX

### Remerciements

Je tiens à remercier tout particulièrement le Professeur Jean-Pierre Husson pour les critiques très constructives qu'il a bien voulu porter sur le projet d'article. Il me tient à cœur également de souligner l'aide précieuse de Mademoiselle Lionnet et de son équipe du Centre de Documentation forestière de l'ENGREF-Nancy : merci pour leur accueil et pour les facilités de recherche accordées.

### BIBLIOGRAPHIE

- BADRÉ (L.). — Histoire des forêts françaises. — Paris : Arthaud, 1983. — 310 p.
- BADRÉ (L.). — Le XIX<sup>e</sup> siècle forestier (1820-1914). Extrait de : Les Eaux et Forêts du 12<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle. — Paris : CNRS, 1987. — pp. 468-591.
- BARTHOD (C.). — La Gestion durable des forêts tempérées : quelques défis pour le XXI<sup>e</sup> siècle. — *Revue forestière française*, vol. XLVIII, numéro spécial "La gestion durable des forêts tempérées", 1996, pp. 235-252.
- BEDÉL (-). — Des conversions. — *Revue des Eaux et Forêts*, 24, 1885, pp. 450-456.
- BELHOSTE (J.-F.). — Une sylviculture pour les forges XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle. Extrait de : Forges et forêts. — École des Hautes Études en Sciences sociales, 1990. — pp. 219-261.
- BLAIS (R.). — Une grande querelle forestière : la conversion. — Paris : PUF, 1937. — 88 p.
- BOISSIÈRE (J.). — La Consommation parisienne de bois et les sidérurgies périphériques : essai de mise en parallèle (milieu XV<sup>e</sup>-milieu XIX<sup>e</sup> siècles). Extrait de : Forges et forêts. — École des Hautes Études en Sciences sociales, 1990. — pp. 29-56.
- BOURGENOT (L.). — Histoire des forêts feuillues en France. — *Revue forestière française*, vol. XXIX, numéro spécial "Éléments d'histoire forestière", 1977, pp. 7-26.
- BROSSELIN (A.). — La Forêt bourguignonne (1660-1789). — Dijon : PUD, 1987. — 336 p.
- BUTTOUD (G.). — L'État forestier. Politique et Administration des forêts dans l'histoire française contemporaine. — Université de Nancy I, 1983. — 691 p. (Thèse de Doctorat d'Économie politique).
- BUTTOUD (G.). — Prix et marché du bois à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. — *Revue forestière française*, vol. XXIX, numéro spécial "Éléments d'histoire forestière", 1977, pp. 129-138.
- CORVOL (A.). — L'Homme aux Bois. — Paris : Fayard, 1987. — 585 p.
- DEGRON (R.). — La Forêt domaniale de la Reine : la conversion manquée d'un massif lorrain chargé de légende. — *Revue forestière française*, vol. XLVIII, n° 3, 1996, pp. 261-269.
- DEGRON (R.), HUSSON (J.-P.). — Entre volonté de changement et réalités socio-économiques : l'avancée des premières conversions forestières en Lorraine (1824-1860). — *Histoire et sociétés rurales*, 1997 (soumis à publication).
- DOMET (P.). — Forêt d'Orléans. — Orléans : H. Herluison, 1892. — 432 p.
- DUBOIS (J.-J.). — Espaces et milieux forestiers dans le Nord de la France - Étude de biogéographie historique. — 2 tomes. — Université de Paris I, 1989. — 1 023 p. (Thèse de Doctorat d'État en Géographie).
- FORTIER (L.). — Les Taillis et les futaies. — *Revue des Eaux et Forêts*, 1880, pp. 24-27, 154-177.

## R. DEGRON

- GRESSER (P.), VION-DELPHIN (F.) (sous la direction de). — Les Hommes et la forêt en Franche-Comté. — Paris : Bonneton, 1990. — 319 p.
- GRUBELLIER (M.) (sous la direction de). — Histoire de la Champagne. — Toulouse : Privat, 1988. — 462 p.
- HUFFEL (G.). — Les Méthodes de l'aménagement forestier en France ; étude historique. — Nancy : Berger-Levrault, 1927. — 229 p.
- HUSSON (J.-P.). — Les Forêts françaises. — Nancy : Presses universitaires, 1995. — 258 p.
- LAVERNE (X.). — La Forêt domaniale d'Orléans. — *Revue forestière française*, vol. XX, n° 8, 1968, pp. 653-664.
- LEFEBVRE (Ch.). — Le Pin sylvestre dans les forêts d'Orléans et de Montargis. — *Revue des Eaux et Forêts*, 1885, pp. 241-254.
- LESAGE (C.). — La Forêt de Lyons. — *Revue forestière française*, vol. IV, 1952, pp. 489-499.
- MANEGLIER (H.). — Paris impérial. — Paris : Armand Colin, 1990. — 311 p.
- PLAISANCE (G.). — Les Droits d'usage en forêt de Chaux et leur cantonnement. *In* : Actes du Symposium international d'histoire forestière des 24-28 septembre 1979 à Nancy. — Nancy : ENGREF, 1979. — pp. 82-95.
- ROY (F.-X.). — La Forêt domaniale de Tronçais. — *Revue forestière française*, vol. XXIX, numéro spécial "Éléments d'histoire forestière", 1977, pp. 82-89.
- SÉGUINARD (H.). — Traitement des futaies de Chênes. — *Revue des Eaux et Forêts*, 1885, pp. 529-536.
- SEITZ (F.). — Le Bois, le métal, concurrence ? *In* : Actes de la journée d'étude du 25 février 1997 du GHFF "Les matériaux de la ville : du bois au béton ?". — CNRS, 1998. — pp. 44-48.
- TASSY (L.). — Les Taillis et les futaies. — *Revue des Eaux et Forêts*, 1880, pp. 59-74.
- VINEY (R.). — L'Œuvre forestière du Second Empire. — *Revue forestière française*, vol. XIV, numéro spécial "Histoire forestière", 1962, pp. 532-543.

---

### LA CONVERSION DES FORÊTS DOMANIALES FEUILLUES FRANÇAISES (1860-1888) : UNE GRANDE VAGUE BRISÉE (Résumé)

Soutenue par une politique économique libérale, la grande vague des conversions forestières se développe sous le Second Empire. Si elle peut être localement contrariée par des pressions industrielles relictuelles, elle atteint globalement son apogée à la fin des années 1870.

Avec les débuts de la III<sup>e</sup> République, les menaces commencent à peser sur la conversion. La relative instabilité politique, la récession économique, l'inflation du budget forestier, ainsi que certaines difficultés techniques fragilisent l'œuvre de gestion durable.

Finalement, les années 1883-1888 marquent un tournant dans l'effort de rénovation forestière. Suite à des débats parlementaires houleux, les moyens accordés à l'amélioration des forêts domaniales diminuent sensiblement. Le ministère Viette achève de briser l'élan des conversions : de nombreux massifs reviennent au traitement en taillis-sous-futaie.

Loin d'être homogène, la sensibilité des forêts à la crise se marque particulièrement dans les chênaies du Nord-Est dont la conversion est difficile et coûteuse ; les hêtraies continentales et les chênaies-hêtraies atlantiques sont nettement moins touchées.

### THE CONVERSION OF HARDWOOD STATE FORESTS IN FRANCE (1860-1888) : HOW A POWERFUL TREND WAS UNDERMINED (Abstract)

Sustained by a liberal economic policy, the strong trend in favor of forest conversion gained momentum under the Second Empire. Although impeded here and there by residual industrial constraints, it culminated at the end of the 1870's.

At the beginning of the 3rd Republic, the trend began to be challenged. Relative political instability, the economic recession, an inflationary forestry budget together with a number of technical difficulties made the attempt at sustainable management vulnerable.

Finally, 1883-1888 were a turning point in the efforts aimed at forest renewal. Following stormy parliamentary debates, the resources granted for improving state forests were significantly curtailed. Minister Viette delivered the final blow to the conversion trend and many massifs henceforth reverted back to the coppice-with-standards treatment.

The response of forests to the crisis was wide-ranging, with its effects being far more marked in the oak groves of North Eastern France — where conversion is difficult and costly — as compared to the continental beech forests and Atlantic oak/beech plantations.

---